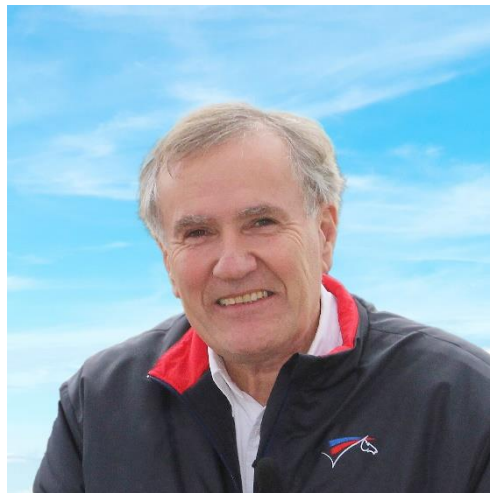


Elections FFE 2021



**Premier débat des candidats à la présidence de la Fédération Française d'Equitation**

## **Serge Lecomte veut une fédération forte, unie et crédible pour mieux vivre l'équitation**

Les élections pour la présidence de la Fédération Française d'Equitation auront lieu le 18 mars 2021. Les dirigeants des établissements équestres, membres actifs de la FFE, pourront commencer à voter par internet du 18 février au 18 mars inclus. Afin de présenter leurs valeurs et objectifs, trois visioconférences thématiques, confrontant les trois candidats en lice, ont été programmées : lundi 15 février à 20h00, jeudi 18 février à 20h00 et mardi 23 février à 20h00.

Au cours du premier débat hier soir, chaque candidat a pu exprimer ses points de vue sur deux thèmes : **Environnement fédéral** et **Equitation et société**.

### **Les clubs au cœur de la fédération pour une fédération unie et forte**

Sur cette première thématique « L'Environnement fédéral », Serge Lecomte a rappelé que les clubs sont au cœur de la fédération. A ce titre, le président donnera, comme en 2020, une **priorité absolue à toutes les mesures** permettant aux établissements équestres (centres équestres et poney-clubs) de **traverser la crise sanitaire** et de **poursuivre leurs activités** dans les meilleures conditions possibles.

Il a plaidé pour une **fédération forte, unie, crédible** et une **équitation populaire**, ce qui leur donne du poids vis-à-vis des pouvoirs publics.

## **MIEUX VIVRE L'ÉQUITATION**

*Compétence & détermination*

Notamment, il souligne, alors que les statuts de la FFE devraient être revus, qu'il est primordial que les établissements équestres conservent leur statut agricole et bénéficient d'une TVA à taux réduit ; deux combats que Serge Lecomte compte bien continuer à mener de front.

### **Une ouverture à tous les publics, à toutes les pratiques**

Sur la thématique « Equitation et société », Serge Lecomte confirme la nécessité de **rendre l'équitation populaire** notamment à travers des campagnes dédiées comme Poney Ecole pour le plus jeune âge, des actions en faveur d'instituts thérapeutiques... L'aspiration loisir et nature des cavaliers et du grand public dans la société actuelle, l'équitation et plus largement le cheval, s'inscrit parfaitement dans ce contexte. La fédération doit apporter les outils utiles pour favoriser tous les types de pratiques, pour toutes les envies et tous les niveaux de cavaliers.

### **Développement de moyens importants, création d'événements porteurs**

Renforcement de la communication auprès des publics, développement de nouvelles formations, création de nouveaux événements... sont autant de chantiers sur lesquels Serge Lecomte et son équipe souhaitent travailler pour relancer l'équitation auprès du public et renforcer le soutien aux clubs dans le développement de l'équitation et des activités liées à la nature. Sans oublier, la relance et le soutien à la compétition pour encourager les organisateurs et les compétiteurs.

Lors de cette première soirée, Serge Lecomte a ainsi pu réaffirmer son engagement et ses grandes ambitions : atteindre **le million de licenciés** à court terme, **populariser l'équitation** et **marquer son histoire** avec les Jeux olympiques et paralympiques 2024.

**Prochain débat : Jeudi 18 février à 20h00**

**Programme, présentation de l'équipe : <https://www.sergelecomte.fr/>**

### **A propos de Serge Lecomte**

**Parmi les grandes réalisations menées par Serge Lecomte et ses équipes, on retiendra :**

les grands championnats pluridisciplinaires ; la réunion des forces vives de l'équitation française (équitation à poney, sports équestres, tourisme équestre) au sein d'une fédération unie : la FFE ; le Parc équestre fédéral (actuel siège de la fédération) ; la réforme de la formation des cavaliers et des cadres de l'équitation ; le statut agricole des clubs ; la baisse de la TVA ; la création du Grand National, un circuit de formation pour les professionnels dans les 3 disciplines olympiques ; une fédération financièrement autonome... et récemment le protocole d'accord pour la pratique de l'équitation pendant le confinement.

### **CONTACT PRESSE :**

Valérie Hilaire : 06 03 86 27 90 – [valeriehilaire@gmail.com](mailto:valeriehilaire@gmail.com)